

Société

A Sotteville-les-Rouen

Suicide d'un cheminot sur son lieu de travail

Dans la nuit de lundi à mardi un agent SNCF de l'Infralog Normandie a mis fin à ses jours sur son lieu de travail à Sottevilles-les-Rouen, a indiqué jeudi Cyrille Baglan, porte-parole du syndicat Sud Rail Normandie. Cet agent de 53 ans, père de cinq enfants, a été retrouvé pendu dans l'atelier où il était affecté. Il faisait partie de l'équipe chauffage de l'ABE « Agence Bâtiment Energie » depuis plus de 30 ans. La police en charge de l'enquête aurait retrouvé sur place une lettre du désespéré dans laquelle il aurait fait mention de ses difficultés professionnelles, croit savoir le syndicat. L'équipe de chauffagistes « venait de subir une nouvelle restructuration, la direction de l'Infra ayant fermé tout le service depuis le 1^{er} juillet pour brader la charge de travail à des entreprises extérieures », précise le porte-parole.

Dans un communiqué de presse, les syndicats SUD-Rail et Solidaires affirment que cet événement tragique « vient s'ajouter à une liste bien trop longue qui illustre de façon dramatique la situation de souffrance des salariés à la SNCF ». En cinq ans, « 22 salariés de la SNCF ont mis fin à leurs jours sur leurs lieux de travail » auquel le syndicat ajoute 26 autres suicides survenus ces trois dernières années en dehors de l'entreprise. Cyrille Baglan regrette que « les restructurations imposées aux cheminots engendrent la perte de repères des salariés par l'absence de perspectives d'avenir, fragilisent la sécurité ferroviaire, détruisent les collectifs de travail et augmentent la souffrance au travail ».

De son côté, Jocelyne Kriner, directrice régionale adjointe de la SNCF, a confirmé qu'une enquête interne collective avait été lancée à la suite de cet « événement dramatique ». « L'objectif est de comprendre les raisons multiples qui ont conduit l'agent à commettre ce geste », a-t-elle indiqué. « Contrairement aux allégations des dirigeants, qui ne manquent jamais de supposer des "problèmes personnels" chez les victimes pour évacuer leurs responsabilités, il est établi de façon certaine que ce n'est jamais par hasard que l'on se suicide dans son entreprise », commente sur ce point le syndicat Sud Rail.

Patrick Streiff

"Halte à la déforestation"

Le Parc de Clères organise un week-end d'animations et de sensibilisation sur les dangers qui menacent la nature. Les 28 et 29 juillet, en partenariat avec l'Association Européenne des Zoos et Aquarium (EZA), des ateliers et des expositions seront proposées au public lui permettant de mieux comprendre les dangers qui menacent la faune et la flore de l'Asie du Sud-est. Le trafic d'animaux et la déforestation seront particulièrement ciblés, indiquent les organisateurs.

• De 14h à 18h. Accès compris avec l'entrée du parc 6 € - 4 € pour les 3-16 ans. www.parcdecleres.fr

Retrouvez l'actualité fluviale, maritime et littorale sur
notre espace **Seine et mer**

Politique

Congrès du PS

M-A. Jamet appelle à un nouveau plan de rénovation urbaine

Dans une contribution thématique déposée en vue du Congrès du Parti socialiste à Toulouse, Marc-Antoine Jamet, maire de Val-de-Reuil, vice-président du conseil régional de Haute-Normandie, appelle à la mise en œuvre d'un « plan national de rénovation urbaine de deuxième génération ». M. Jamet est également premier secrétaire de la fédération de l'Eure du Parti socialiste. Sa commune fait l'objet d'une ORU (Opération de renouvellement urbain) d'un montant global de 95 M€.

Marc-Antoine Jamet avance neuf propositions. Il plaide notamment pour un renouvellement urbain « synonyme de diversité architecturale », convaincu que « la "richesse visuelle/esthétique" est un facteur de mixité ». Il appelle à une « révolution technologique » et prône un effort d'innovation en faveur de l'habitat ancien avec des solutions « moins tape-à-l'œil » que de faire du neuf qui ne représente par an que l'équivalent de 1% du bâti existant.

Le renouvellement urbain doit être créateur d'emplois, demande M. Jamet qui propose la constitution d'une « agence nationale pour le développement économique des banlieues ». Il appelle à une fusion ANRU-EPA-RECA-ACSE (*), évitant ainsi « le constat rituel que chaque structure nationale (et sectorielle) a bien rempli ses objectifs, mais pas au même endroit ou au même moment ».

(*) Agence nationale de renouvellement urbain ; Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux ; Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances